

NOM : .....

PRENOMS : .....

Date de Naissance :

**1 Autorité parentale conjointe**

Les candidats ayant à charge un ou des enfants de moins de 18 ans au 01/09/2021 et exerçant l'**autorité parentale conjointe** (garde alternée, garde partagée, droit de visite) peuvent formuler une demande au titre de l'autorité parentale conjointe et bénéficier des bonifications accordées à ce titre, soit 150 points dans le **cadre du rapprochement de conjoints** et 50 points par enfant.

Cochez la case pour chaque situation qui vous concerne et **fournir les pièces justificatives correspondantes.**

Ma situation	
J'ai un enfant à charge de moins de 18 ans au 01/09/2021	– Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance
J'exerce l'autorité parentale conjointe dans le cadre d'une garde partagée, alternée ou droit de visite	– Décision de justice concernant la résidence de l'enfant – Décision de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement – Le cas échéant une attestation sur l'honneur signée des deux parents fixant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement – Toutes pièces pouvant justifier de l'adresse de l'autre parent détenteur de l'autorité parentale conjointe

**2 Parent isolé**

Ma situation	
J'exerce seul( e ) l'autorité parentale sur un ou des enfants de moins de 18 ans au 01/09/2021	– Copie du livret de famille ou extrait d'acte de naissance ou de toute pièce attestant de l'autorité parentale unique
Je souhaite muter pour améliorer les conditions de vie de mon ou mes enfants (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature, ...)	– Toutes pièces le justifiant